

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE,

EN REPONDANT, VEUILLEZ  
MENTIONNER LE No.....  
/9

REPONDEZ A L'HONORABLE  
SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE  
QUELQUE SOIT LE SIGNA-  
TAIRE DE LA LETTRE EXPE-  
DIEE.

QUEBEC, 15 novembre, 1892.

Révérénd Mr. Sentenne,

Président des Commissaires d'écoles catholiques  
de Montréal.

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance des lettres et  
télégrammes de Mr. Archambault, au sujet des écoles du soir.

Je suis maintenant autorisé à vous dire, au  
nom du gouvernement, que nous demanderons à la législature  
de voter à la prochaine session, une somme de \$4500.00 pour  
aider aux commissaires d'écoles catholiques à avoir des écoles  
du soir à Montréal.

Vous pouvez, en conséquence, ouvrir ces écoles  
aussitôt que vous le désirerez; elles seront tel que convenu  
sous le contrôle des commissaires qui s'en chargent à toute  
fin que de droit

Le gouvernement fera voter la somme ci-haut men-  
tionnée comme subvention fixe. Cette arrangement est pour l'a-  
née courant, 1892-93

J'ai l'honneur d'être

Monsieur le Président,

Votre tout dévoué,

*Louis P. Pelletier*  
Secrétaire de la Province.

ARCHIVES